

# Un dernier écho de l'assemblée des instituteurs fribourgeois à Châtel-Saint-Denis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **18 (1889)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

La matière contenue dans ce guide comprend d'abord une partie consacrée aux principes théoriques de gymnastique très bien exposés et d'un grand intérêt pour les maîtres et les amis de l'éducation de la jeunesse; vient ensuite le cours pratique, qui comprend un grand nombre d'exercices d'ordre et exercices libres avec les jeux et les sauts du premier degré de l'Ecole fédérale.

Une disposition typographique très ingénieuse met en regard, au verso, la matière et le commandement de l'exercice, le numéro du *Manuel fédéral* auquel il correspond, et au recto, des observations, des explications concernant l'exécution, ainsi que des figures qui l'illustrent et la rendent intelligible au premier coup d'œil.

Les exercices sont très bien gradués, groupés d'une façon méthodique et très intelligente, de sorte que ce manuel est bien supérieur au *Manuel fédéral*, et consacre un progrès notable sur les publications similaires.

Nous ne pouvons que le recommander vivement à l'attention de nos instituteurs fribourgeois chargés, de par l'ordonnance fédérale, de l'enseignement de la gymnastique.

LÉON GALLEY,  
*professeur de gymnastique.*

Fribourg, 31 août 1889.

---

## UN DERNIER ÉCHO

de l'assemblée des instituteurs fribourgeois  
à Châtel-Saint-Denis

---

M. Collaud, instituteur à Fribourg, avait préparé un rapport instructif pour l'assemblée de Châtel. Les conclusions seules de ce travail ont été communiquées aux instituteurs. Nous croyons devoir en donner quelques extraits.

Voici d'abord quelques lignes sur les progrès réalisés dans notre canton. Ce tableau s'appuyant sur des données statistiques ne manque pas d'intérêt.

Depuis un certain nombre d'années, d'immenses progrès ont été réalisés un peu partout dans le domaine de l'instruction publique et bien aveugles seraient ceux qui refuseraient de le reconnaître. Notre chère patrie fribourgeoise n'est pas restée étrangère à ce mouvement; chez nous, comme ailleurs, les programmes se complètent, les méthodes se perfectionnent, les procédés d'enseignement deviennent plus rationnels et l'instruction des recrutables, vue au prisme des épreuves fédérales, accuse une amélioration très sensible.

Le compte rendu sur l'Instruction publique 1878 constate qu'il y avait à cette époque un total de 384 écoles primaires dans le canton. Le même compte rendu pour l'année 1888 nous indique que ce chiffre s'élève actuellement à 448. C'est donc une augmentation de 64 écoles en moins de 10 ans. Ce chiffre n'a pas besoin de commentaires.

Veut-on une idée des progrès réalisés dans les écoles de la ville de

Fribourg ? Permettez que je réponde en transcrivant le passage suivant du compte-rendu de 1879 — page 2 du dit document je lis :

« Sur environ 280 jours d'école, il y a un grand nombre de garçons « qui n'y paraissent que pendant 40 à 50 jours et qui sont plusieurs « semaines de suite sans y mettre les pieds. On peut se faire une idée « de leur *instruction* quand il s'agit de les passer d'une classe à « l'autre. Il en est d'ailleurs beaucoup qui se prévalent de leur âge « pour se faire émanciper dès la 2<sup>me</sup> ou 3<sup>me</sup> classe, bien qu'ils « sachent à peine lire et écrire. »

Ces lignes qui jettent un jour singulier sur ce qui se passait alors, nous expliquent comment il se fait que dans les examens fédéraux de 1888, on a constaté que sur 1007 recrues examinées, 96 n'ont obtenu que la note 4 ou 5 pour la lecture, 234 ont le même résultat pour la composition ; 218 font preuve de la même incapacité pour le calcul et 333 pour les connaissances civiques. Ont donc reçu une instruction tout à fait insuffisante : Pour la lecture, le 9 % ; pour la composition, le 23 % ; pour le calcul, le 21 % et enfin pour les connaissances civiques (histoire, géographie et instruc. civique), le 32 %.

Si nous réfléchissons aux importantes améliorations apportées à la diffusion de l'instruction par la loi de 1884 que l'on commence à appliquer rigoureusement partout, si nous examinons avec quelle sévérité extrême les absences illégitimes sont réprimées surtout à Fribourg, si nous tenons compte de l'appui efficace que nos supérieurs nous accordent avec tant d'empressement, nous devons avouer que si le corps enseignant fait preuve de bonne volonté et de travail, de beaucoup de travail : les résultats des examens fédéraux seront tout autres, dans quelques années.

A côté des progrès que nous enregistrons avec bonheur, il en est d'autres qui ne sont pas faits pour nous procurer bien du plaisir. On a remarqué dans la jeunesse d'alarmants symptômes d'émancipation ; manque de respect pour les parents, esprit d'indépendance, dégoût prononcé pour le travail et pour les occupations manuelles en général, recherche des plaisirs et des jouissances, et, par dessus tout, affaiblissement de la foi religieuse. Ajoutons encore pour Fribourg surtout, ce manque de persévérance pour finir complètement un apprentissage et cette tendance au déclassement qui prend chaque jour des proportions plus inquiétantes au point de répandre le malaise dans la société. M. Gremaud estime l'école bien innocente de tous ces reproches, mais il croit cependant qu'elle mérite quelques-uns de ces griefs en ne se servant pas de son influence, si limitée qu'elle soit, pour venir en aide à la religion.

Bien que l'école ne puisse pas tout, il est en effet prouvé qu'elle peut beaucoup faire pour l'éducation des enfants. Mais alors elle ne doit pas se borner uniquement à instruire. La culture morale, la formation du cœur et de la conscience, la préparation à la vie, du reste qui est tout puisqu'elle est la sauvegarde de l'avenir ne semblent être que la partie secondaire. Aussi, comme le dit encore le même instituteur, tant que l'éducation sera sacrifiée à l'instruction et qu'on n'aura pas rétabli l'équilibre entre l'un et l'autre, tant qu'on se proposera l'acquisition d'une somme déterminée de connaissances plutôt que la préparation d'une manière générale à la vie réelle, l'école n'aura pas rempli sa noble et haute mission.

Écoutons l'éloquente protestation contre certaines tendances de l'école actuelle que formule un instituteur. »

« Dans cette lutte effrénée soutenue contre l'ignorance populaire,

dans cette fièvre d'amour-propre cantonal qui tend à nous faire gravir de force l'échelle fédérale, écrit-il, se rend-on bien compte de la divergence de ressources, des mœurs, des langues, des obstacles et surtout des besoins que l'on rencontre sur le sol helvétique ? Cette émulation, excellente en principe sans doute, doit-elle être le seul mobile du progrès dans nos écoles ? Au lieu de tenter la lutte du pot de terre contre le pot de fer, ne vaudrait-il pas mieux adapter notre enseignement aux besoins particuliers des populations de chaque canton ? Il est incontestable, en effet, que les besoins de l'horloger neuchâtelois, du joaillier genevois, du fabricant zurichois ou du commerçant bâlois ne sont pas identiques à ceux de l'agriculteur fribourgeois, du pâtre uranais ou du vigneron valaisan. De plus, la société en exagérant ses droits en ce qui concerne l'instruction proprement dite, ne s'expose-t-elle pas à lâcher la proie pour l'ombre, à favoriser le développement de l'intelligence, au détriment des facultés physiques et surtout de l'éducation chrétienne. Il est évident que plus la société exigera de connaissances des élèves de nos écoles, moins ces derniers auront le temps de fortifier et d'assouplir leur corps par les exercices physiques pourtant si nécessaires au jeune âge ; moins aussi le maître, harcelé par un programme sans fin, pourra consacrer de temps à la formation du caractère, à l'éclosion des vertus morales et à l'extirpation des défauts si fréquents et si tenaces des chers enfants qui lui sont confiés.

Voici un grief plus grave. On constate chez beaucoup d'élèves émancipés des écoles un profond dégoût pour le travail. En fait, ce qui se passe dans notre ville en particulier semble faire croire que ce reproche est des plus fondés.

Dans un rapport sur l'éducation professionnelle publié en 1885 dans le *Bulletin pédagogique*, je m'étais fait un devoir de signaler ce douloureux état, chose commune au reste à la plupart de nos villes. Je dois m'abstenir de reproduire ici les dures vérités émises à cette occasion. Mais M. Sterroz, bien placé pour connaître ce qui se passe dans certains milieux de notre population ouvrière, va nous renseigner. « Il existe à Fribourg, nous dit-il, au moins 300 manœuvriers qui travaillent tout au plus 8 jours sur 15, même en été. Ce chiffre est effrayant et malgré tous les efforts de l'Etat et de la commune, ces hommes, dont une grande partie sont pères de famille, vivent misérablement, élèvent mal leurs nombreux enfants. Il y a vraiment péril en la demeure. »

Veut-on des faits ayant un peu plus d'actualité ? Qu'il me suffise de vous faire connaître qu'en l'année 1888 il a été émancipé des écoles françaises des garçons, un total de 75 élèves. Sur ces 75 jeunes gens, nous en comptons actuellement encore 9 qui n'ont aucune occupation, aucun travail régulier, 6 autres ne sont que manœuvres. Voilà donc 15 jeunes gens qui ne sont pas entrés en apprentissage après 7 et même 10 mois d'émancipation. Que deviendront ces jeunes gens s'ils ne se mettent pas bientôt au travail ? Ils augmenteront le nombre des 300 manœuvres signalés par M. Sterroz. Ils donneront plus tard de mauvais pères de famille, des ivrognes incorrigibles bons tout au plus à figurer dans la célèbre cour des miracles de Victor Hugo et parmi lesquels il ne serait pas difficile au réaliste Zola de trouver des *types* pour ses œuvres malsaines.

Du côté du corps enseignant, des plaintes nombreuses et malheureusement trop fondées s'élèvent depuis de longues années contre l'insuffisance des manuels scolaires rendus obligatoires pour les

élèves. Les classes supérieures sont surtout très mal pourvues. Si nous exceptons le syllabaire et le livre de lecture du 1<sup>er</sup> degré tous nos autres manuels scolaires sont à refondre ou à introduire. La commission des études à qui incombe le choix des manuels, procède avec une sage lenteur, nous dira-t-on ; mais l'instituteur, continuellement aux prises avec le manuel dont il déplore les lacunes, est tenté de s'écrier bien souvent, comme dans le conte de Perrault, si connu du corps enseignant de notre ville. « Anne, Anne, ma sœur, ne vois-tu rien venir ? »

Parlant de la tendance à donner à l'enseignement, M. Gremaud fait les réflexions suivantes que nous reproduisons intégralement.

« Au moment, écrit-il, où l'on proclame un peu partout la nécessité d'un enseignement professionnel et agricole, n'avons-nous pas un devoir tout tracé à remplir, celui d'accentuer dans nos leçons le côté utilitaire ? »

Il est nécessaire que nous parlions souvent à nos élèves de leur avenir ; ce serait trahir la confiance des parents que de se désintéresser du sort futur des enfants qui nous sont confiés. Faisons donc aimer la vie des champs à ceux dont l'existence s'écoulera tout entière au village, répétons-leur souvent que si le travail de la terre est pénible, il offre, en retour, de larges compensations ; en un mot, dirigeons leurs aptitudes vers les devoirs qui les attendent au sortir de l'école pour les disposer à devenir des hommes utiles et des agriculteurs capables et éclairés.

En donnant à l'enseignement une tendance plus pratique, nous retiendrons aux champs des forces vives ; nous préviendrons cette désertion des campagnes, ce mal du siècle qui, s'il n'est point à l'état aigu dans notre pays, n'en a pas moins été funeste pour plusieurs.

Aux enfants des villes, parlons de l'atelier et des occupations de la vie urbaine ; inspirons-leur le goût du travail, de l'activité, de l'économie et de toutes les qualités qui font l'ouvrier habile et honnête, le bon citoyen et le chrétien sincère. »

M. Gremaud nous signale, dans l'organisation de nos classes, à Fribourg, une lacune grave qu'il faudrait faire disparaître au plus tôt. Il développe sa proposition ainsi qu'il suit :

« Nous nous devons sans restriction, écrit-il, à chaque élève, riche ou pauvre ; ces derniers même doivent être l'objet de nos soins les plus affectueux. Et pourtant il existe, dans nos classes, ajoute-t-il, toute une catégorie d'élèves qui, sans que la faute puisse nous en être imputée, sont souvent bien négligés. Ce sont ces élèves, d'une intelligence plus qu'ordinaire ou d'une paresse invétérée qui donneront le plus fort appoint au contingent des recrutables faibles ou illettrés. L'émulation n'a sur eux aucune prise, les encouragements du maître les laissent indifférents, toujours en retard, ils répètent pendant plusieurs années consécutives le même programme sans résultat appréciable. Ces déshérités de la nature ont cependant droit à un minimum d'instruction ; d'un autre côté ils sont une entrave à la marche générale de l'école, un souci permanent pour l'instituteur, un mauvais exemple pour les élèves bien disposés. Les réunir tous, sous une même direction, ajoute M. Gremaud, leur enseigner dans un cadre restreint tout ce qu'ils doivent nécessairement connaître, ce serait leur rendre un réel service et en même temps soulager les écoles qui souffrent de leur présence. »

